

Extrait du corps de message adressé par Monsieur Denis FAIST le 21 mai 2012 à Christiane PARAVY, Présidente du CO.P.R.A. 184 :

Madame la Présidente,

Je vous confirme ma candidature aux élections législatives de juin prochain dans la 7^e circonscription des Yvelines sous l'étiquette « le Centre Pour la France ».

En ce qui concerne ma position sur le dossier du prolongement de l'A104, je crois que mes expressions publiques sont, et ont été, particulièrement claires sur ce dossier.

Denis FAIST rappelle alors l'historique du projet, son implication lors du débat public dans la proposition du « tracé blanc », puis la décision du « tracé vert » par le Ministre. Il enchaîne ensuite :

- Un territoire qui n'envisage pas son avenir et son développement est un territoire qui prend du retard. Mais ce développement ne doit pas se faire à n'importe quel prix. Il doit absolument être conçu, non avec des « lunettes » d'aujourd'hui, mais avec la capacité d'imaginer l'avenir et des développements dont les générations futures seront fières...
- Notre territoire mérite que l'on réfléchisse à son avenir. Ma conception des dossiers qui le concernent, dans un avenir certes lointain, est, comme je l'ai fait pour l'A104, de prendre le temps de les étudier, de les comprendre, et, si tel est le cas, d'exprimer un avis construit et réfléchi, voire de proposer des alternatives.
- Quel que soit le carburant du futur, il existera toujours des transports différenciés (individuels, de marchandises, collectifs...), il faut donc, prévoir, en amont des développements projetés, les infrastructures nécessaires à leur implantation. J'affirme donc, qu'il faut réaliser un tronçon de francilienne sur ce territoire, pour les emplois d'aujourd'hui, et pour ceux de demain. Ou alors nous transformerons nos voies communales ou départementales en autoroute à ciel ouvert (le retour du projet inique d'origine ?). Ce n'est pas en rejetant ce projet dans les champs de betteraves que nous ferons avancer le dossier dans le sens de la responsabilité.
- En ce qui concerne l'ensemble des projets qui « percutent » le prolongement de la Francilienne, je considère qu'il est IMPERATIF qu'il soient étudiés de manière globale et non morcelés.
- Cela veut dire que :
 - o Je suis opposé à un traitement séparé dans l'étude comme dans le temps de l'A104 et de la voie départementale.
 - o Je suis opposé à un franchissement de la Seine par un pont entre Achères et Carrières-sous-Poissy car si l'autoroute détruit l'environnement au niveau de l'Ile (cf. les études environnementales du dossier A104), sauf à passer en sous-fluvial, il en est de même pour la voie départementale (voir ma contribution à l'enquête jointe).
 - o Je suis opposé à un morcellement du dossier en deux parties : au nord jusqu'à Achères dès que possible, puis au Sud, un jour, quand la voie départementale sera transformée en autoroute.
 - o Je suis favorable à obliger les différents acteurs de l'O.I.N., du CDT Confluence, du S.D.R.I.F., du Port Seine-Oise à coordonner leurs actions et leurs projets.
 - o Je suis favorable au développement des transports fluviaux à Grand Gabarit, mais cela implique un port autonome moderne, respectueux des populations et de l'environnement.
 - o Je suis favorable à la tangentielle Ouest en tentant de la prolonger jusqu'à Cergy à terme.
 - o Je suis favorable à la LNPN et exige une gare Confluence, sûrement plus utile que celle de Mantes, ainsi qu'une desserte en ligne La Défense/Paris, seul moyen d'améliorer les transports en commun existants.

Comment alors imaginer l'avenir de ce dossier et de la Confluence de manière constructive ?

- Seul, personne ne pourra rien. Or, les élus du Val d'Oise et de Conflans sont arrivés à un consensus. Je pense donc que plutôt que de ressasser les recettes du passé, il serait bon de trouver un terrain de travail commun et constructif pour sortir de ce dossier par le haut.
- Je reste persuadé qu'un tronçon d'autoroute est nécessaire à cet endroit (fuseau Sud-Est) et que le tracé de compromis (au Sud maintenant) est le tracé Blanc (le Bleu, compte tenu de l'impossibilité de raccordement ne peut répondre à la fonction).
- Si on peut l'éviter, je ne pense pas qu'il faille recommencer un « débat public ». Tout a été dit, tout a été envisagé. Ne pouvons-nous, à partir de ce dossier proposer ?

En conclusion et pour répondre précisément à votre pétition :

- La décision du ministre est conforme à la décision d'Edouard Balladur. Le tracé retenu est « substantiellement différent » géographiquement et techniquement ! Je ne souhaite pas son annulation tant qu'une autre solution viable et dans un temps identique soit trouvée.
- Evidemment, je suis favorable à la levée des emprises du tracé « rouge », que je demande, notamment au travers de délibérations de mon Conseil Municipal depuis de nombreuses années.
- Comme je l'ai dit plus haut, je suis favorable à un travail constructif, à l'écoute des autres, y compris de ceux qui n'ont pas les mêmes visions que nous, afin, rapidement, de trouver une position de consensus acceptable par le plus grand nombre, et conforme à l'intérêt général et à un développement durable.

Sans langue de bois et dans la plus grande transparence, vous avez donc ma position sur ce/ces dossiers.
A votre disposition pour en discuter.

Je vous en souhaite bonne réception,
Très cordialement,

Denis FAIST

Maire Adjoint d'Andrésy

chargé des Finances & de la Communication

délégué à la CA2RS

Président du Syndicat de Distribution d'Eau du Confluent

Candidat « le Centre Pour la France » aux élections législatives

7^e circonscription des Yvelines

dfaist@noos.fr

[06 18 43 10 94](tel:0618431094)